

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
11/5/33
DOSSIER N°6593**

**PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - 2024 - TROISIEME TRANCHE**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Armelle MARTIN à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Catherine DEFEMME
Valérie SIMONNET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : PROGRAMMATION DES AIDES ASSAINISSEMENT COLLECTIF -
2024 - TROISIEME TRANCHE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération du Conseil départemental n°CD2023-06/4/32 en date du 23 juin 2023 portant révision du règlement d'aides départementales Assainissement collectif et Tarification de l'assistance technique assainissement ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-11/5/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'adopter la programmation des aides à l'assainissement collectif pour 2024 (3ème tranche) dont le montant total des aides s'élève à **66 435,39 €** ;

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature des Travaux	Montant des Travaux H.T.	CD23	
				Taux subv proposé	Montant de la subv.
LA SOUTERRAINE	Ville de La Souterraine	Renforcement du réseau de collecte de La Sedelle	143 977,94 €	10%	14 397,79 €
Ne prend pas part au vote : M. Patrice FILLOUX (ayant donné pouvoir à Mme Marie-France GALBRUN), Elu Membre Mairie de La Souterraine Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)					
LE BOURG D'HEM	Village de Combrand	Création d'une extension du réseau d'assainissement du village de Combrand	130 094,00 €	40%	52 037,60 €
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)					
				Total	66 435,39 €

- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Opération 0012 – Fonction 733.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET